

Municipalité de Boileau

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021

L'AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens,

QUE le conseil Municipal de Boileau, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 9 décembre 2020, a adopté la résolution 201209-13 intitulée *Adoption du calendrier des séances ordinaire 2021*;

QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Les séances débuteront à 19h00;

13 janvier 2021	14 juillet 2021
10 février 2021	11 août 2021
10 mars 2021	8 septembre 2021
14 avril 2021	6 octobre 2021
12 mai 2021	17 novembre 2021
9 juin 2021	8 décembre 2021

QU'en raison des mesures émises par la Direction nationale de la Santé publique dans le cadre de la pandémie COVID-19, les séances du conseil auront lieu aux dates précitées à huis clos et à 16h30 au lieu de 19h00;

QUE les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal;

QUE toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Boileau, ce 13^e jour de décembre 2020



Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présents sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie, aux endroits désignés par le conseil, le 13^e jour du mois de décembre 2020 entre 9 h 00 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de décembre 2020



Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière